

n°01

Date de publication  
15 février 2023

Date d'observation  
13 février 2023

## Grandes cultures



### À retenir cette semaine

- **Colza**

- Reprise de végétation dans la majorité des parcelles. Le début de la montaison est en cours et devrait s'accélérer avec les conditions météo plus douces à venir.
- Charançon de la tige du colza : pas de capture cette semaine, à surveiller dans les prochains jours aux vues des conditions météo annoncées.
- Larves d'altise : La fin du risque sera marquée par le début de la montaison. En attendant les colzas restent en phase de sensibilité. Toutefois la pression est faible. Maintenir la vigilance car quelques situations à risque persistent.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture





## Réseau 2022-2023

12 parcelles sur 16 ont fait l'objet d'un suivi cette semaine :

- 8 parcelles dans l'Allier (03)
- 4 parcelles dans le Puy-de-Dôme (63)

## Stade des colzas

La reprise de végétation marquée par l'apparition de nouvelles feuilles vertes (stade C1 ou BBCH30) est atteinte sur la totalité des parcelles. La montaison (stade C2 ou BBCH31) est engagée pour 4 parcelles.

## Biomasses SH

Commune	Biomasse EH (gr/m <sup>2</sup> )	Biomasse SH (gr/m <sup>2</sup> )	Différentiel EH-SH (gr/m <sup>2</sup> )
Montilly (03000)	3320	2360	960
St Pourçain sur Besbre (03290)	4500	2375	2125
Neure (03320)	4000	2000	2000
Pouzy-Mésangy (03320)	4175	1600	2575
St Didier la Foret (03110)	3287	1360	1927
St Pourçain sur Sioule (03500)	2000	700	1300
Le Theil (03240)	2330	1117	1213
Deux-Chaises (03240)	2624	1688	936
Estivareilles (03190)	4000		
Malintrat (63510)	3900	1100	2800
Villeneuve les cerfs (63310)	3400	930	2470
St Rémy de Chagnat (63500)	4000	1900	2100
Lempdes (63370)	3900		
Vic le Comte (63)	2650	1260	1390
<b>Moyenne</b>	<b>3434,7</b>	<b>1532,5</b>	<b>1816,3</b>
<b>Min</b>	<b>2000</b>	<b>700</b>	<b>936</b>
<b>Max</b>	<b>4500</b>	<b>2375</b>	<b>2800</b>

Les biomasses moyennes en sortie d'hiver sont relativement importantes avec une moyenne située autour des 1.53 kg/m<sup>2</sup>.

On notera également une défoliation importante avec une perte moyenne de 1.8 kg/m<sup>2</sup> entre l'entrée et la sortie de l'hiver. Cette tendance se confirme sur la plupart des parcelles de la région.

## Observations ravageurs

- Charançon de la tige du colza

### Biologie du ravageur

**Attention à la confusion possible avec le charançon de la tige du chou (voir annexe).**

Le charançon de la tige du colza, de forme ovale avec un corps gris cendré à noir, mesure entre 3,5 et 4 mm ce qui en fait le plus gros charançon rencontré sur colza. Le vol survient lorsque la température de l'air dépasse les 10°C, avec une température du sol supérieure à 9°C, un ensoleillement suffisant, et en l'absence de vent et de précipitations. Les œufs déposés par les femelles dans les tiges des colzas émettent des composés chimiques qui conduisent à la désorganisation des tissus de la plante. Les symptômes se caractérisent par une déformation voire un éclatement des tiges pénalisant fortement l'alimentation de la plante, en eau notamment.

**Période de risque** : le risque vis-à-vis du charançon de la tige apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;
- Présence de femelles aptes à la ponte.

Le stade E marque la fin du risque principal.

**Seuil indicatif de risque** : aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte. Le stade E marque la fin du risque principal.

**Observations** : parmi les 12 parcelles suivies cette semaine, aucune ne signale la capture du charançon de la tige du colza.

**La surveillance des captures doit être une priorité.**

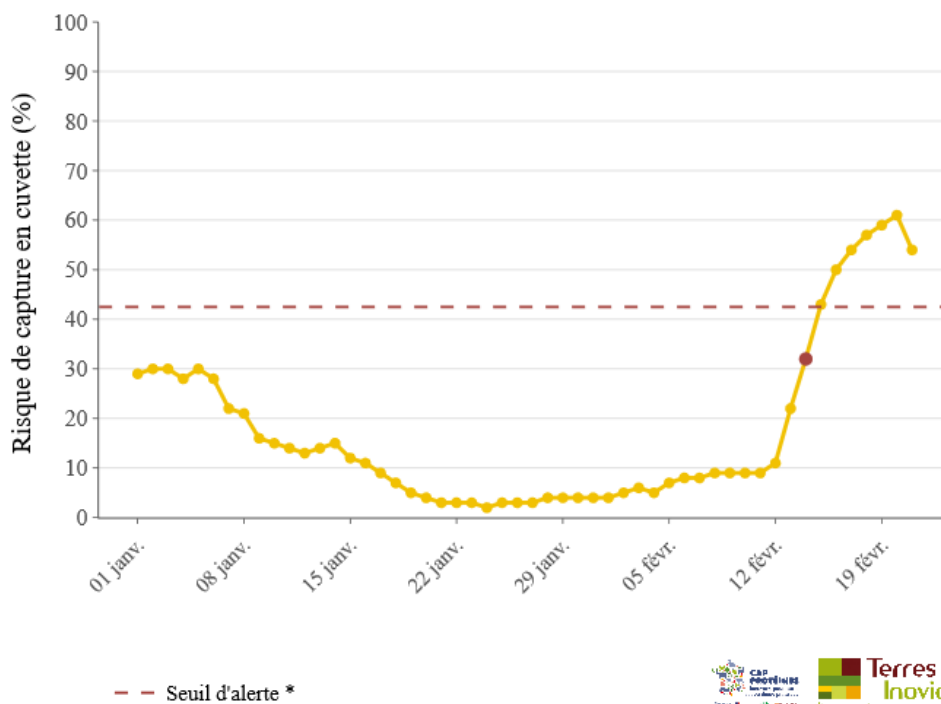
**Attention en début de campagne la confusion entre charançon de la tige du colza et du chou sont possibles.**

**Terres Inovia a développé un nouvel outil d'aide à la décision pour remplace proPlant, retrouver plus d'infos [ICI](#).**

Pour tester l'OAD, [cliquer ici](#).



Prévisions de vols annoncées pour cette semaine (Station de Vichy (03)):



### Analyse du risque

Les relevés réalisés cette semaine grâce aux cuvettes jaunes ne révèlent pas de signalement cette semaine.

Concernant le stade du colza, celui-ci est encore en début de montaison. Néanmoins au regard des températures actuelles la montaison pourrait s'engager de façon imminente et donc coïncider avec l'aptitude à la ponte des femelles.

Le risque est donc à un niveau faible mais la surveillance reste nécessaire dans les jours à venir.



- **Charançon de la tige du chou**

**Cet insecte n'est pas considéré comme nuisible pour la culture de colza.**

Le charançon de la tige du chou peut être confondu avec celui du colza mais ne représente pas de risque pour la plante. Néanmoins son arrivée sur les parcelles souvent un peu avant celle du charançon de la tige du colza peut-être un indicateur pour surveiller l'arrivée de ce dernier.

Une capture à signaler cette semaine.

**Attention à ne pas confondre ces deux insectes (voir annexe).**

- **Altises d'hiver ou grosses altises larves**

**Période de risque** : depuis le stade 6 feuilles jusqu'au stade reprise de végétation.

**Seuil indicatif de risque** : 2-3 larves par plante ou 7 plantes sur 10 avec des larves dans les pétioles des feuilles. Les dégâts ne sont importants que si le cœur des plantes est touché ce qui est rare dans le cas de colzas bien développés.

**Observations** : plusieurs retours de berlèses cette semaine. On observe une légère augmentation de la pression larvaire (+0.4 LGA/plantes).

Commune	Résultat Berlèse EH	Résultat Berlèse SH
Montilly (03000)	0,3	0,8
St Pourçain sur Besbre (03290)	3,5	3,3
Neure (03320)	0,93	
Pouzy-Mésangy (03320)	1,2	2,73
St Didier la Foret (03110)		1,57
St Pourçain sur Sioule (03500)	1,6	1,6
Le Theil (03240)	0,32	0,3
Deux-Chaises (03240)	0,28	0,4
Estivareilles (03190)	0,8	
Malintrat (63510)		
Villeneuve les cerfs (63310)		
St Rémy de Chagnat (63500)		
Lempdes (63370)		
Vic le Comte (63)		
<b>Moyenne</b>	<b>1,1</b>	<b>1,5</b>
<b>Min</b>	<b>0,28</b>	<b>0,3</b>
<b>Max</b>	<b>3,5</b>	<b>3,3</b>

**Analyse du risque** : la pression de larves de grosses altises est faible. La montaison n'étant pas encore engagée, les colzas restent en phase de sensibilité. Maintenir la vigilance, par un sondage des larves dans les plantes tant que la montaison n'est pas engagée.

Le risque sera donc considéré comme faible à modéré.



## ANNEXE

### Rappel des stades :

**Stade C1** : Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

**Stade C2** : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

**Stade D1** : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



### Distinguer le charançon de la tige du colza, de celui de la tige du chou :



	Charançon de la tige du colza	Charançon de la tige du chou
<b>Tailles</b>	3 à 4 mm	2.5 à 3 mm
<b>Aspect du corps</b>	Gris cendré à noir	Gris cendré
<b>Extrémité des pattes</b>	Noire	Rousse
<b>Nuisibilité</b>	Forte	Nulle

Pour en savoir plus, EcoPhytoPIC, le portail de la protection intégrée :  
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

**À partir d'observations réalisées par :** des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan EcoPhyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité"*

